

# COMMUNE DE MARVAL (Haute-Vienne)

## Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 9 Avril 2021

Ouverture de la séance à 9h00

### Présents :

M. Dominique BERTRAND, Mme Léa BLANC, M. Christopher CARRINGTON, M. Sylvain CASSORE, Mme Christine DESDOITS, Mme Rachel HAAG, M. Pierre HACHIN, Mme Edith LEGER, Mme Marie LINET, M. Pierre MANDON, Mme Yolande PIRONNET, Mme Carole RELLAND, M. Jérôme SUET.

**Absent :** M. Michel JEAN

Faute d'autre volontaire Jérôme SUET se propose comme secrétaire de séance et rédacteur du compte rendu.

### 1/ Validation du compte rendu de la dernière séance du 5 février 2021

Vote pour la validation du compte rendu de la dernière séance : à l'unanimité

### 2/ Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation

M. le Maire énonce les décisions prises depuis 4 Février 2021 :

**DÉCISION N° 7-2021 en date du 8 février 2021** de confier à l'entreprise BATIFOIX le remplacement d'un point lumineux accidenté dans le bourg de MARVAL pour un montant hors taxes de 1 100.00 euros.

**DÉCISION N° 8-2021 en date du 8 février 2021** de confier à l'entreprise BATIFOIX la fourniture et la pose d'un nouveau point lumineux à Le Courtieux pour un montant hors taxes de 740.00 euros.

**DÉCISION N° 9-2021 en date du 10 février 2021** de confier à ICS NICOLAS, pour un montant hors taxes de 2 600.00 euros, la réalisation d'un diagnostic de la structure du clocher et du mur nord de l'église de Milhaguet afin d'étudier la faisabilité et les moyens à mettre en œuvre pour reprendre les efforts lors des travaux de réfection du clocher. En l'absence d'une telle étude les subventions de la D.R.A.C. ne seraient pas attribuées.

**DÉCISION N° 10-2021 en date du 11 février 2021** de confier à HIS-France l'installation et la mise en service d'un coffret connecté E6BOO pour un système d'éclairage automatique pour les services d'urgence pour un montant hors taxes de 2 655.00 euros. Le droit annuel d'utilisation sera de 225.00 euros

**DÉCISION N° 11-2021 en date du 12 février 2021** de confier à la SARL SON ET IMAGE 2000 l'installation d'une antenne wi-fi pour un montant hors taxes de 139.98 euros.

**DECISION N° 12-2021 en date du 19 février 2021** de confier à la SARL Michel SARDIN les travaux de réparation des canalisations d'eaux pluviales et d'assainissement ainsi que sur la pose d'un tabouret dans le bourg de Marval pour un montant hors taxes de 4 406.28 €.

**DECISION N° 13-2021 en date du 25 février 2021** de confier à Madame Karen SMITH le nettoyage de la mairie de Marval une fois toutes les deux semaines (trois heures par prestation) au prix horaire de 16 euros.

**DECISION N° 14-2021 en date du 4 mars 2021** d'accepter le devis de la société GAMEO PRO concernant une offre d'alerte et de géolocalisation sur les téléphones des agents techniques pour un montant de 48 € HT mensuel pour la licence et la mise en service pour une durée de 24 mois et de 90 € HT pour l'installation et le paramétrage des téléphones.

### **3 / Examen et vote des comptes administratifs (communal et assainissement)**

Mme Danielle Jaroussie propose de présenter le budget 2021 dans un autre ordre que celui proposé dans l'ordre du jour de cette séance. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité avec la proposition.

#### Présentation de compte administratif assainissement 2020

- Mme Yolande Pironnet préside la séance lors des décisions concernant les comptes administratifs. Elle fait procéder au vote du compte administratif assainissement, celui-ci est adopté par 12 voix pour et une abstention.

#### Adoption du compte de gestion assainissement 2020

A l'unanimité le Conseil Municipal adopte le compte de gestion assainissement établi par le comptable public.

- M. le Maire propose de voter l'affectation des résultats et le budget primitif assainissement vote à l'unanimité.

#### Présentation des projets pour l'année 2021

- |                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| – Achat de bâtiments          | 50 000 €  |
| – Achat tracteur et outillage | 130 000 € |
| – Mobilier urbain             | 60 000€   |
| – Matériel de broyage         | 30 000 €  |
| – Achat SSV                   | 30 000 €  |
| – 2ème Tranche de trottoir    | 66 000 €  |
| – Voirie                      | 100 000 € |
| – Église de Milhaguet         | 200 000 € |
| – Diagnostique énergétique    | ?????     |

## Présentation du compte administratif communal 2020

- Mme Yolande Pironnet fait procéder au vote du compte administratif communal, celui-ci est approuvé par 12 voix pour et une abstention.
- Le compte de gestion communal 2020 établi par le comptable public est adopté à l'unanimité.
- Décision sur le taux de fiscalité direct locale : M le maire explique que les bases d'imposition sont augmentées chaque année par l'état. Il propose au Conseil de ne pas augmenter le taux de fiscalité cette année. Le conseil municipal vote cette proposition à l'unanimité.
- M. le Maire propose au vote l'affectation des résultats et le budget primitif communal : vote à l'unanimité

### **4/ Demande de subvention pour la rénovation de 2ème tranche de trottoir**

M. Le Maire informe que le coût de la rénovation s'élève à 55 000 € HT soit 66 000 TTC. La Mairie pourra récupérer la TVA. La demande de subvention est votée à l'unanimité.

### **5/ Présentation de l'étude d'opportunité pour l'acquisition-réhabilitation d'un ensemble immobilier.**

M. le Maire présente l'étude de l'ATEC (Agence TECHnique départementale) sur les bâtiments de M. Martin dans le centre bourg, l'agence estime le coût des travaux à 460 000 TTC et ces logements sans jardin ne seront pas adaptés à l'accueil de familles.

M. Le Maire propose au conseil d'acheter et de rénover le petit bâtiment de l'autre côté de la route pour permettre l'accueil de commerçants ou d'artisans.

L'achat de ce petit bâtiment et la rénovation est voté à l'unanimité.

### **6/ Désignation d'un représentant à la Commission d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Ouest Limousin**

M. Le Maire explique qu'il faut désigner un membre du conseil municipal pour représenter la commune de Marval au sein de cette commission.

M. Jérôme Suet présente sa candidature pour cette commission, celle-ci est votée à l'unanimité.

### **7/ Participation aux cotisations de prévoyance pour les agents**

M. Le Maire propose que la Commune de Marval participe à hauteur de 10 € /mois par agent aux cotisations de prévoyance, celles-ci permettent de ne pas avoir de perte de salaire en cas de maladie.

Vote pour la participation de la Commune de 10 €/mois et par agent aux cotisations de prévoyance à l'unanimité.

## **8/ Convention avec la fourrière départementale**

M. Le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite renouveler et signer la convention d'adhésion à la fourrière départementale, sinon la commune de Marval devra créer une fourrière pour accueillir les animaux domestiques sans propriétaires trouvés sur la commune.

Vote pour l'adoption d'une convention d'adhésion à la fourrière départementale : à l'unanimité.

## **9/ Adhésion à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.**

M. Jérôme Suet propose que la Commune de Marval adhère à FREDON afin d'avoir un accompagnement, des conseils techniques et des diagnostics pour l'aménagement des espaces verts, l'utilisation de zéro pesticides, la gestion différenciée des espaces favorisant la biodiversité, etc.

Vote pour l'adhésion de la Commune à FREDON : 11 pour, 2 abstentions

## **10/ Inscription d'un combattant sur le Monument aux Morts de Marval.**

M. Le Maire lit au Conseil Municipal la lettre de demande pour l'inscription d'un ancien combattant M. Pierre Chabaudie sur le Monument aux morts.

Vote pour l'inscription à l'unanimité

## **11/ Dorure de la plaque des anciens combattants décédés située à l'église de MARVAL**

M. Le Maire explique que la Commune a reçu une demande pour redorer la plaque des anciens combattants située à l'église de Marval.

Vote pour redorer la plaque des anciens combattants à l'unanimité.

M. Le Maire demande si le Conseil Municipal est d'accord pour ajouter deux autres délibérations à cette séance. Le Conseil vote pour, à l'unanimité.

## **12/ Demande de travaux à l'épicerie « La Centaurée »**

M. Le Maire informe qu'un compromis de vente a été signé pour l'épicerie le 30 mars dernier. Le nouvel acquéreur demande à la Mairie si il est possible de faire des travaux pour l'ouverture début juillet. Les travaux seront de refaire les peintures et les sols, d'installer un chauffage réversible, etc.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour les travaux à l'unanimité.

## **13/ Adhésion de la Commune à SEHV pour l'étude et le diagnostic énergétiques des bâtiments communaux et autres infrastructures**

M. Sylvain Cassoré explique que l'adhésion permettra à la commune de réaliser une étude et un diagnostic des différentes infrastructures communales afin de lancer des travaux adaptés pour l'économie d'énergie.

Vote pour l'adhésion à SEHV à l'unanimité.

Questions diverses :

M. Le Maire explique qu'il y a des problèmes de connections avec le réseau wifi de la commune.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été lauréate pour le projet « Ma commune la nuit ».

M. Le maire informe aussi qu'il n'y aura pas de concours de fleurissement cette année.

Mme. Marie Linet présente un point sur la vaccination Covid au niveau local. La Communauté de Communes Ouest Limousin va organiser une séance de vaccination fin avril à Cussac. La Mairie attend les informations de la CCOL pour l'organisation de cette séance vaccination.

Mme Carole Relland informe que des illuminations de Noël à Milhaguet ne fonctionnaient pas.

Mme Carole Relland demande si il est possible de recevoir les convocations au Conseil Municipal ainsi qu'aux commissions par email. M. le Maire répond que les convocations peuvent être envoyées pour les personnes qui le souhaitent. Édith Léger, Carole Relland, Léa Blanc et Rachel Haag souhaitent recevoir une version par email.

M. Dominique Bertrand demande des informations sur l'organisation des élections départementales et régionales. M. Le Maire répond que pour l'instant, elles sont maintenues aux dates du 13 et 20 Juin 2021.

Mme Carole Relland explique que le Data Center OVH a brûlé, le site internet de la Commune n'est plus en ligne. Elle demande si elle peut créer un site temporaire. Le conseil Municipal donne son accord de principe pour la création d'un site temporaire.

Mme Léa Blanc informe des «couacs» qu'il y a eu sur l'enquête publique du projet éolien «Monts de Châlus» à Saint Mathieu. En effet, plusieurs votes défavorables de communes comme Marval n'apparaissent pas dans les résultats de l'enquête publique. M. Le Maire répond que le vote défavorable de Marval pour ce projet éolien sera pris en compte par la Préfecture.

M. Dominique Bertrand demande si la Mairie a vérifié que le dépôt des voitures au garage associatif n'engendre pas de pollution sur l'environnement.

La séance est levée à 11h30.

Jérôme SUET

Secrétaire de séance,

Pierre HACHIN

Maire,